



# Risque chimique : analyse des fiches de données de sécurité

Inclus dans l'offre socle

## L'analyse des fiches de sécurité, pour quoi faire ?

### Identifier

les substances présentes dans un produit afin de contribuer à l'évaluation du risque chimique.

### Comprendre

la toxicité des substances et notamment leurs effets sur la santé.

### Conseiller

sur les actions de prévention et de protection des travailleurs.

### La fiche de données de sécurité, c'est quoi ?

La fiche de données de sécurité (FDS) est un document regroupant toutes les informations relatives aux propriétés d'un produit chimique, l'identification des dangers, les informations toxicologiques, les valeurs d'exposition, les consignes d'utilisation et de stockage, les équipements de protection individuelle (EPI). La FDS est établie par le fournisseur du produit chimique et permet d'identifier de manière réglementaire les dangers de ce produit, notamment les effets sur la santé humaine et l'environnement.

### L'analyse des fiches de données de sécurité, comment ça se passe ?

#### L'employeur fournit les FDS au SPSTI

L'employeur a l'obligation de réaliser une évaluation du risque chimique pour toute activité susceptible de présenter un risque d'exposition à des agents chimiques dangereux. Pour y contribuer, il fournit aux SPSTI les FDS que le fournisseur lui a donné.

#### L'analyse est faite par les membres des équipes pluridisciplinaires du SPSTI

Toutes les données contenues dans une FDS peuvent être complexes à appréhender : le Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises les analyse afin

d'aider à comprendre les dangers des substances et leurs effets sur la santé, et de conseiller au mieux.

#### Le SPSTI conseille des actions de prévention et de sensibilisation au risque chimique

Grace à l'analyse des FDS, le SPSTI peut également aider l'employeur dans la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation des travailleurs au risque chimique. Il peut intervenir pour :

- fournir une aide pour **remplacer des produits dangereux** par d'autres produits moins nocifs ;
- conseiller sur les **moyens de prévention** à mettre en place pour la protection des travailleurs **contre les produits non substituables** ;
- définir le **suivi individuel de l'état de santé** des travailleurs exposés.

Pour plus d'informations sur l'analyse des fiches de données de sécurité, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

<https://www.istfecamp.fr>





## Risque chimique : analyse des fiches de données de sécurité

### **Risque chimique**

**Qui réalise l'ARC?** La toxicologue

**Quand ?** A la réception des FDS envoyées par l'employeur

**Objectifs de l'ARC (Analyse du Risque Chimique) :**

- Aider l'employeur à identifier les dangers liés aux produits chimiques utilisés dans l'entreprise
- Préparer l'évaluation du risque chimique
- Ajuster des sensibilisations à l'environnement de travail des salariés
- Permettre un suivi individuel de l'état de santé adapté

**Destiné à qui ?** Aux employeurs

**Qu'est-ce que c'est ?**

C'est un document qui sert à repérer et évaluer les risques chimiques au sein de l'entreprise. Le risque chimique est évalué en 4 étapes :

- Repérer les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux et connaître leurs effets constituent une première étape avant la mise en œuvre des moyens de prévention adaptés, puis répertorier leurs dangers dans un inventaire
- Analyser leur mise en œuvre pour évaluer les conditions d'exposition
- Hiérarchiser les risques par priorités d'action
- Élaborer un plan d'action

**Comment ça fonctionne ?**

L'employeur doit d'abord évaluer les risques générés par toutes les activités de l'entreprise pouvant exposer à des agents chimiques. Les résultats de cette évaluation doivent être inscrits dans le document unique.

**Points forts :**

- Pouvoir mettre en place des actions de prévention selon les risques identifiés
- Sensibilisation en entreprise aux risques chimiques
- Escape Game Risque Chimique adaptable aux entreprises afin de sensibiliser les salariés aux risques et produits chimiques présents sur leur lieu de travail